

Le collège Zola sera maintenu

Le collège Émile-Zola de Rennes sera maintenu. C'est la volonté de la nouvelle majorité alors que l'Inspection académique avait le projet de regrouper les collégiens à Anne-de-Bretagne, de l'autre côté de la Vilaine. « Ce serait laisser le centre-ville à l'enseignement privé, estime Mireille Massot. Il s'agit de maintenir le potentiel éducatif public. »

« On nous dit qu'il n'y aurait pas 900 élèves en cas de regroupement à Anne-de-Bretagne, analyse Jean-Louis Tourenne. C'est bien que l'on espère une évasion vers l'enseignement privé contre lequel je n'ai rien, mais il faut que la li-

berté de choix soit assurée. Nous maintenons le collège avec toutes les options » Allusion à l'allemand langue 1 qui a été supprimé dans le collège.

Didier Le Bougeant (majorité) estime, par ailleurs, que le collège est nécessaire à la filière bilingue français-breton : « Il y a une cohérence territoriale avec les écoles du Faux-Pont et de la Liberté, toutes proches. »

« Les travaux d'Anne-de-Bretagne sont engagés, ce sera surdimensionné de 40% », a souligné Michel Pigeon (Châteaubourg) pour expliquer le vote contre de l'opposition.

OF 02/07/04.

MAINTENU !

Le bon sens et l'équité l'ont emporté.

Le combat et les arguments des enseignants et des parents du collège Zola ont su convaincre la nouvelle majorité départementale : le 1^{er} juillet, par 28 voix pour contre 18, le Conseil Général décidait du maintien de la cité scolaire Emile Zola.

Lire, ci-contre, l'article d'Ouest-France et, ci-dessous,

l'intervention du nouvel élu du canton-centre,

Didier Le Bougeant, qui semble avoir puisé à « bonne source » certaines informations sur notre vénérable établissement.

Madame la Vice Présidente, Chers collègues,

« Permettez-moi de revenir un instant sur l'histoire du Collège Emile Zola.

C'est en 1035 qu'Incomar créa la *Grande Ecole* de la Ville de Rennes entre la Cathédrale et la Synagogue, le plus ancien établissement public gratuit d'enseignement secondaire de France.

Depuis il n'a cessé d'exister. Après avoir déménagé trois fois, il s'est établi, il y a plus de 5 siècles, à l'emplacement actuel du Collège Zola. Pour faire plaisir au Dauphin François, dernier Duc de Bretagne qui donna son nom à la *rue au Duc*, mitoyenne du Collège, le nouveau roi, François 1^{er} en fait, en 1536, un collège royal. Plus tard, le Gouverneur de la Ville de Rennes, Montbarrot, confia l'éducation du collège aux jésuites.

En 1802 le collège devient ce qu'il est actuellement¹ et nous avons dernièrement fêté son bicentenaire. C'est pendant 5 siècles que [se sont succédé dans cet établissement] des élèves illustres tels que Marie Grignon de Montfort, Paul Féval, Leconte de Lisle, Chateaubriand, Descartes mais aussi des personnes aussi différentes et néanmoins célèbres que Marcel Cachin, le Général Boulanger et Alfred Jarry. Je ne peux oublier en cette année de commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Libération, de saluer la mémoire de deux illustres enseignants M. Philippe Norneau, professeur de 1^{ère} et Edmond Laillé, professeur de la classe de 7^{ème}, tous deux déportés.

Peut-on avoir le courage de décapiter un établissement si prestigieux, inscrit dans l'histoire de notre ville mais aussi dans la vie de son quartier, pour le simple plaisir d'avoir un lycée d'élite en centre ville.

On veut aussi nous faire croire que les cités scolaires qui regroupent collèges et lycées n'auraient plus cours et même seraient contraires à l'épanouissement des enfants. Pourtant je tiens à vous rappeler que ce qui prévaut pour Rennes, ne vaut pas à Périgueux. En effet, son maire vient de se battre pour maintenir sa cité scolaire de la sixième à la khâgne, argumentant que la proximité, les échanges, les passerelles entre les cycles sont bénéfiques à la réussite scolaire. Je veux vous rappeler que le maire de Périgueux n'est autre que Monsieur Xavier Darcos, ancien ministre délégué à l'enseignement, du gouvernement Chirac.

La suppression du collège Emile Zola entraînerait, de fait, qu'entre la Vilaine et le Boulevard Léon Grimault, il n'y aurait plus aucun collège public face à 5 collèges privés.

L'argument qui consisterait à dire que le collège Anne de Bretagne n'est situé qu'à quelques encablures à pied ne tient pas pour tous ceux qui comme moi connaissent ce canton centre, sa sociologie et ses habitants.

La Vilaine est en effet une barrière naturelle et j'en tiens pour preuve la sagesse de l'Evêché qui malgré le manque de curés continue à maintenir les deux paroisses voisines, St Germain et Toussaint, qui ne sont pourtant séparées que par une passerelle. ²

De plus, nous devons maintenir en centre ville une mixité sociale et générationnelle.

De nombreuses familles ont choisi la ville pour vivre. C'est un choix de ville, c'est un choix de vie. Nous acceptons les contraintes liées à la ville parce que nous avons en contre-partie les services publics à proximité. Si ce collège venait à disparaître, de nombreuses familles se reposeraient la question de leur choix.

Je veux aussi vous rappeler que le collège Zola abrite une filière publique « breton bilingue ». Que cette filière s'inscrit dans une cohérence territoriale avec l'école du *Faux Pont* et l'école de *La Liberté*. Quel devenir pour cette filière si le collège Zola venait à disparaître ?

Aujourd'hui on voudrait nous faire croire que le collège n'est pas viable, toutes les projections du ministère démontrent le contraire.

Je m'étonne aussi que l'on puisse prendre la décision de fermer l'option allemand en sixième en contradiction totale avec toutes les directives ministérielles.

En avril, lors du 40^{ème} anniversaire des échanges franco-allemands, le directeur de l'Institut franco-allemand, la Consul d'Allemagne et l'Inspecteur d'académie chargé de l'allemand, m'ont confirmé leur volonté de relancer la pratique de l'allemand dès la sixième. Alors comment comprendre cette décision si ce n'est pour fragiliser un peu plus le collège Zola.

Je demande donc le maintien du collège Emile Zola et de toutes les options possibles à fin de faire de cette cité scolaire ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, une référence de l'école publique en centre ville. »

Didier LE BOUGEANT

mais

FRAGILISE

par une politique discriminatoire
des autorités académiques
en matière d'options
(breton et allemand en 6^{ème})

**Parents et enseignants, solidaires,
ont organisé la riposte.(cf. ci-contre)**



Archives OF